



Monsieur Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75800 Paris cedex 08

Paris, le 05/07/2021

Monsieur le Ministre,

L'agression d'une fonctionnaire de police à La Chapelle-sur-Erdre le 28 mai dernier témoigne une fois encore du haut niveau d'exposition aux risques physiques et psychologiques des policiers municipaux et gardes champêtres.

L'émotion passée, il est temps que le gouvernement et les employeurs territoriaux se décident enfin à améliorer leurs conditions de travail et de rémunération, au-delà des discours politiques de circonstance.

Jamais les policiers municipaux et gardes champêtre n'ont autant été victimes d'agressions physique ; jamais ils n'ont été autant sollicités notamment depuis le début de la pandémie assurant avec professionnalisme leurs missions traditionnelles et un contrôle des mesures sanitaires.

Un an après votre arrivée à Beauvau et malgré nos incessantes demandes, la commission consultative n'a toujours pas été réunie, alors même que la loi sur la sécurité globale a une fois de plus élargi sans compensation financière les pouvoirs des policiers municipaux et gardes champêtres et que des dossiers initiés par vos prédécesseurs sont laissés en lévitation.

Les policiers municipaux et gardes champêtres sont des professionnels de la sécurité publique par nature obéissants. Pour autant, ils ne supporteront pas plus longtemps d'être « foulés au pied » par les décideurs publics qui ont toujours une excellente raison de ne pas ouvrir les négociations.

En 1998 les policiers municipaux et gardes champêtres avait arraché la sauvegarde de leur cadre d'emploi dans la rue.

Monsieur le ministre, si ces légitimes revendications ne sont pas entendues dans le cadre du dialogue social et surtout suivies d'effet, ils en prendront acte et n'en doutent pas descendront dans la rue pour manifester leur fort mécontentement.

La libre administration des collectivités locales auxquelles nos organisations sont attachées ne doit pas être le prétexte à l'immobilisme.

Pour la CFDT
Serge HAURE
Christina MULTARI

Pour la CGT
Yves MANIER
Pascal RATEL

Pour la FA-FPT
Jean-Michel WEISS
Fabien GOLFIER

Pour l'UNSA
Manuel HERRERO
David QUEILLY

Copie : Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, François Baroin, président de l'Association des maires de France

FÉDÉRATION INTERCO CFDT

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
tél +33 (0)1 56 41 52 52
interco@cfdt.fr

La fédération Interco Cfdt regroupe l'ensemble des syndicats Cfdt de la fonction publique territoriale, des offices publics de l'habitat, des services publics concédés, des ministères de l'Intérieur, de la Justice, de la Solidarité et de la Santé, de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle fédère 108 syndicats totalisant 72 000 adhérents.